



Gestion et préservation des massifs
Mondarrain, Artzamendi, Iparla
vers la mise en place d'un projet de protection forte
Comité départemental «Aires Protégées», 12 janvier 2024

**Un outil au service de la
biodiversité, des paysages
et de l'économie rurale**



**Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine**





**Association loi 1901, créée en février 1992
agrée par l'Etat à la Région le 23/10/2012**

**Un Conseil
d'administration**

**Un Conseil
scientifique**

**Une
équipe
salariée**

**Des
adhérents**

59 spécialistes : validation
des stratégies foncières, des
plans de gestion des sites, ...

125 salariés

551 adhérents
individuels

1 Siège social (St Gence – Hte Vienne) et 12 antennes territoriales

Antenne Pays-Basque / Landes (Urt)





Nos missions



Étudier, analyser les milieux naturels et les espèces pour mieux les protéger.

CONNAITRE



Négocier à l'amiable la maîtrise foncière ou d'usage à long terme des espaces naturels.

PROTEGER



Mettre en place des opérations de gestion nécessaires au maintien de la biodiversité.

GERER



Sensibiliser les populations à la protection de la nature et à ses enjeux.

VALORISER



Accompagner la mise en œuvre des politiques publiques environnementales.

ANIMER





Les chiffres-clés du Conservatoire

- Près de 700 sites en gestion, sur près de 60 000 ha, dont plus de 7 000 en propriété
 - 350 agriculteurs partenaires
 - 103 sites ouverts au public
 - 7 Réserves Naturelles gérées
- 42 sites en animation Natura 2000
 - 200 bénévoles actifs
 - 551 adhérents



LES PRINCIPAUX CADRES DE L'ACTION DU CEN SUR LE SITE A CE JOUR

- **Plan de gestion** « Massifs du Mondarrain et de l'Artzamendi » sur les communes d'Ixassou et Espelette (depuis 1996)
- Co-élaboration puis co-animation (avec EHLG) du **Document d'Objectifs du site Natura 2000** « Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi » (2011-2013 puis 2013-2020) pour le SIVU Mondarrain-Artzamendi
- Diagnostic des **terrains de chasse d'espèces de chauves-souris** menacées (sites Natura 2000 de Larrun et du Mondarrain) – 2013
- **LIFE Oreka Mendian** sur les **milieux agro-pastoraux** - 2017-2022
- **Programmes régionaux** (papillons, chauves-souris, odonates, ...)
- AAP, AMI, ...



Zones humides



Dépression sur substrat tourbeux du
Rhynchosporion



Lézard vivipare



Rossolis à feuilles
intermédiaires



Spiranthe d'été



Narthécie des marais



Lycopode inondé

zones tourbeuses
et sources

Principaux facteurs de dégradation des zones tourbeuses

- Assèchement
- Embroussaillement
- Piétinement localisé





Ravins



Sub-Endémique

Vandemboschia speciosa



Sub-Endémique

Hyménophylle de Tunbridge



Endémique

Soldanelle velue

Facteurs de dégradation

- Déboisements / coupes
- Assèchement
- Fréquentation



MILIEUX AGROPASTORAUX



Tarier pâtre



Pie grièche écorcheur



Endémique

Bruyère cantabrique



Endémique

Vipère de Séoane



terrain de
chasse
important
pour de
nombreux
rapaces



Endémique



Lezard catalan

Facteurs de dégradation

- Embroussaillement / équilibre pastoral
- Périodes de sensibilité de la faune
- Conflits d'usages



Milieux boisés



Hêtraie atlantique acidiphile



Rosalie des Alpes



Pique-prune



Vieux arbres, têtards, vieilles forêts,

Principaux facteurs de dégradation

- *Non-renouvellement*
- *certaines modalités d'exploitation*



Milieux rupestres et souterrains



Principaux facteurs de menace
- *Dérangement*



Le plan de gestion / Natura 2000

	Docob Natura 2000	Plan de gestion
Objectifs	- Habitats d'intérêt communautaire - Espèces d'intérêt communautaire	Tous enjeux de conservation / gestion du patrimoine naturel
Financements	Union européenne / Etat	Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil départemental, Région, Etat, collectivités territoriales, mécènes etc...
Outils	- Contrats Natura 2000 - MAEt - Charte Natura 2000	Tous
Suivi des actions	Peu pris en compte	Bilans réguliers
Pérennité	Selon les politiques publiques (Union européenne, Etat)	Gouvernance locale

2 outils compatibles et complémentaires
 Mais moyens insuffisants (police et surveillance / réglementation, moyens
 humains et financiers)
 pour assurer la préservation du patrimoine naturel du massif

Enjeux multiples entre préservation du patrimoine naturel des massifs et gestion du multi-usages

Les principaux besoins identifiés :

- **Renforcer la préservation des éléments les plus remarquables du patrimoine naturel (ravins, zones humides, landes, boisements, falaises...) :**
 - Réglementation (ex : fréquentation des cours d'eau, escalade, camping, feux, chiens...)
 - Information (ex : coupes de bois, périodes de sensibilité de la faune et de la flore, ...)
 - Médiation (sensibilisation grand public, multi-usages,)
 - Sensibilisation, notamment des plus jeunes, sur le patrimoine naturel
- **Accompagner la gestion pastorale :**
 - Aider à faire respecter les règlements d'estives
 - Aider les autres usagers de la montagne (loisirs) à respecter le travail des éleveurs
 - Assurer un appui aux éleveurs, aide au suivi et à la gestion des Betizu, ...
- **Adapter le massif aux changements :**
 - Ressource en eau, prévention des feux, ...



- **Ce qui existe déjà, mais nécessite une mise en cohérence et coordination**

- Loi de protection des espèces de flore ou de faune
- Règlements d'estives
- Réglementation aire de captage eau potable du Laxia
- Loi sur l'eau concernant les règles d'épandage des produits phytosanitaires
- Règlements des PLU (EBC, etc.)
- Arrêtés municipaux concernant la circulation des véhicules à moteur et la circulation sur les chemins non autorisés
- Réglementation Site inscrit / classé

- **Ce qui peut être envisagé :**

- Etendre certains éléments de réglementation à d'autres secteurs
- Mettre en place de nouveaux éléments de réglementation (nouvelles activités, ...)



Echanges entre le CEN, les 4 municipalités, Conseil Régional > délibération des 4 conseils municipaux : le CEN porte une étude de préfiguration pour la mise en place d'une Réserve Naturelle

En préalable à la création d'une Réserve Naturelle :
concertation et de définition du projet : 2023-2024

- **Approfondissement du diagnostic et des enjeux du massif**
(socle important via plan de gestion CEN et DOCOB Natura 2000)
- **Concertation avec les propriétaires, ayants-droits et usagers pour définir :**
 - Le **périmètre** du projet : chaque propriétaire (public ou privé) sera sollicité pour formuler son adhésion au projet
 - Un **règlement** adapté aux enjeux du site
- **Sensibilisation les habitants**



Etat d'avancement

**Octobre 2022 : visite CEN - élus à la RNR du Pibeste (65),
présentation en groupe de travail « Montagne » du CDAP 64**

**2023 : 1^{ère} phase de l'étude concertation, consultations (réunions,
permanences, diffusion de plaquettes d'information ...)**

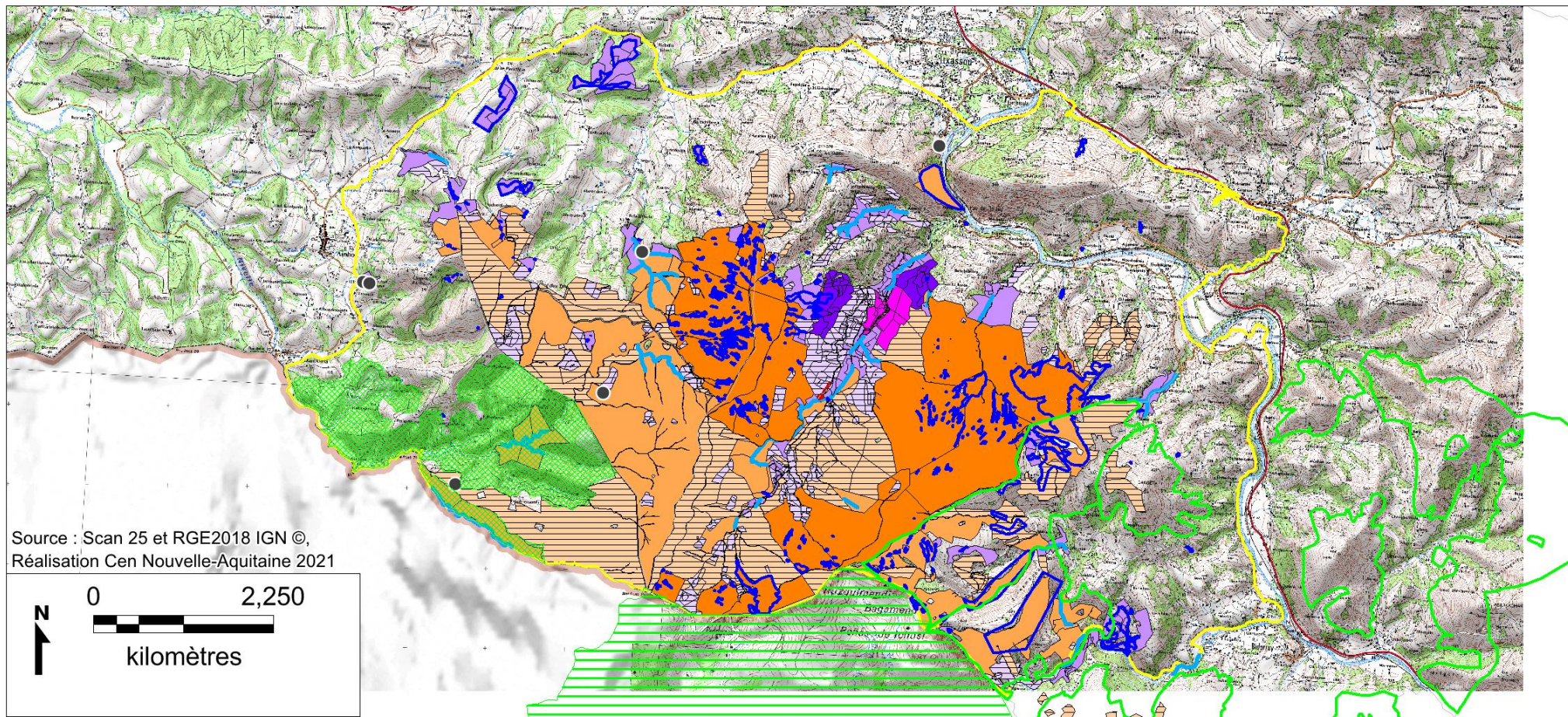
- > élaboration d'un projet de réglementation*
- > réflexions et échanges sur le périmètre*
- > compléments de diagnostic du site*

2024 : 2^{nde} phase de l'étude > finalisation de l'étude de préfiguration

- > poursuite des démarches avec les propriétaires et ayants-droits*
- > finalisation du dossier (réglementation, périmètre et diagnostic)*
- > transmission du dossier de demande de classement*
- > sensibilisation élargie (usagers et population locale)*



Etude du parcellaire pour le projet de Réserve Naturelle Régionale AINHOA, ESPELETTE, ITXASSOU, BIDARRAY (et Osses)



Source : Scan 25 et RGE2018 IGN ©,
Réalisation Cen Nouvelle-Aquitaine 2021






0 2,250

kilomètres

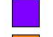
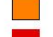
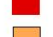

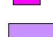

Légende

Enjeux écologiques cartographiés

-  Tourbières et falaises, et landes à fauvette
-  Tronçon de cours d'eau à stations botaniques remarquables
-  Gîtes bâtis à chauves-souris d'intérêt infra départemental

Légende des parcelles

Avec enjeu biodiversité identifié

-  conventionnées avec un propriétaire privé (42.8187 ha)
-  conventionnées avec les communes (916.5 ha)
-  Projet d'acquisition Cen (0.9882 ha)
-  communales à conventionner (711.5 ha)
-  communales (Bayonne) à conventionner (33.1335 ha)
-  privées à conventionner (268 ha)

Autres parcelles à prendre en compte

(cohérence de gestion)

-  communales (818 ha)
-  Privées
-  Forêt communale d'Ainhoa
-  Périmètres AFP
-  Site N2000 Aritzakun-Urritzate-Gorramendi

Milesker

Merci pour votre attention

t.le-moal@cen-na.org

